

Info-municipal - Septembre 2017



Fête foraine 2017, un succès sur toute la ligne!

Malgré un vendredi soir très frais, c'est plus de 80 personnes qui se sont déplacés pour venir écouter le film en plein air!

Le samedi, plus de 15 artisans se sont déplacés pour venir vendre leurs produits, Jimmy le clown a animé les enfants, la mini-fermette en a amusé plusieurs et Nicole Dion a fait danser plus de 50 personnes au son de sa musique country!

C'est plus de 30 voitures antiques et modifiées qui sont venues nous visiter; une réussite!

Pour le tournoi de balle, c'est l'équipe à Sarah qui a gagné le tournoi pour une deuxième année consécutive!

Un grand merci aux pompiers qui nous ont permis de visiter leur nouvelle caserne
Merci à tous les visiteurs et au plaisir de vous y revoir en 2018!



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Loisirs de Saint-Claude



Nouvelles municipales

TRAVAUX SCELLEMENT DE FISSURES, PAVAGE ET RECHARGEMENT POUR L'ACCORD DE PRINCIPE RIRL-2016-354 AVEC LE MIISTERE DES TRANSPORTS

Des travaux auront lieu suite à l'accord de principe RIRL-2016-354 de la subvention du programme Réhabilitation du réseau routier local, volet – redressement des infrastructures routières locales et à l'approbation de l'aide financière du volet Redressement des infrastructures routières locales par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Pavage Veilleux (1990) inc, la soumission la plus basse, est retenue pour un montant de **121 103,50\$ afin d'accomplir les travaux de scellement de fissures, pavage et rechargement dans les secteurs Rang 6, Rang 7, Rang 8 et Grande Ligne.**

Le Ministère s'engage à rembourser les travaux préventifs au comptant (scellement de fissures et couche mince) alors que les travaux curatifs (rechargement granulaire) seront financés par le service de la dette sur une période de dix ans. Le ministère finance 75% du coût des travaux. Une aide maximale de 111 500\$ est rattachée à ce projet.



AIDE FINANCIÈRE RÉSEAU ROUTIER (PAARM) VOLET MINISTÉRIEL

La municipalité a reçu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 24 000 \$ dans le cadre du PAARM 2016-2017 du bureau de la Députée Karine Vallières;

Tous les chemins municipaux nécessitent des travaux importants de structure, excavation, rechargement, de drainage afin d'offrir un bon état des routes.

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme se décrivent comme suit ;
Excavation, drainage, rechargement et amélioration de la chaussée d'un tronçon des chemins suivants :

- chemin St-Cyr
- chemin Lacroix

L'équipe de voirie est autorisée à exécuter les travaux.

RAPPEL DE TAXE

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 28 août dernier. Avis au retardataire de venir acquitter votre solde.



INFORMATION- SUBVENTION LOISIRS (DÉPUTÉE ET CAISSE DES SOURCES)

Suite à la demande de partenariat pour des projets de loisirs collectifs avec la Caisse des Sources ainsi qu'avec la députée, Karine Vallières. Madame Karine Vallières octroie une aide financière de 1 000\$ pour les activités communautaires dans le programme action bénévole.

La Caisse des Sources contribue pour un montant de 2 000\$ aux projets de loisirs collectifs afin d'encourager la collectivité et de contribuer au développement et au mieux-être de la communauté.



Desjardins
Caisse des Sources



ASSOCIATION DES EAUX ET BERGES DU LAC BOISSONNEAULT : ENSEMENCEMENT DE DORÉS

L'association des Eaux et Berges du lac Boissonneault procédera à un ensemencement de dorés au Lac Boissonneault à l'automne prochain. Le conseil désire travailler en collaboration avec l'association pour améliorer et pour maintenir la vie et la qualité de l'eau au lac.

Le conseil désire contribuer pour une somme 800\$ à l'ensemencement de poissons.



SUIVI TRAVAUX RANG 8 (structure et pavage)

Suite à la demande d'aide financière de mars dernier résolution no 2017-03-17 pour la reconstruction du rang 8 entre le chemin Goshen et la route 249, le ministère a accepté et a jugé potentiellement admissible le projet de reconstruction du rang 8 et a donné un accord de principe RIRL-2017-574. La firme d'ingénieur WSP préparera un devis avec deux sections (reconstruction et pavage).



CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT DES DÉCHETS 2018

Puisque la gestion de la collecte des matières organiques a été implantée en mai dernier et que cette nouvelle collecte diminue le tonnage de la collecte des résidus domestiques (ordures), le conseil désire renouveler le contrat pour l'enlèvement et le transport des ordures pour l'année 2018, mais avec moins de collectes.

Un contrat pour la cueillette et le transport des déchets est renouvelé pour la prochaine année 2018 avec la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux soit 17 collectes régulières, et ce aux 3 semaines avec 2 collectes spéciales

Changement important à partir du 1^{er} janvier 2018, collecte des ordures aux 3 semaines.



BAC BRUN

3 règles simples :

Ça se mange ?

C'est en papier ou en carton ?

C'est un résidu de jardin ?

Ça va dans le bac brun, c'est si simple !



Collecte de gros rebuts

L'Entrepreneur « La Régie des Hameaux » s'engage à effectuer la collecte et le transport des résidus domestiques pour la collecte de gros rebuts.

Cette collecte s'effectuera le :

25 septembre prochain

Matières acceptées

- ◇ Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
- ◇ Matelas, meubles, sommiers
- ◇ Bain, lavabos, toilettes, portes, fenêtres
- ◇ Tapis, couvre-plancher

Matières REFUSÉES

- ◇ Réfrigérateur et congélateur (avec le réfrigérant)
- ◇ Matières recyclables (carton...)
- ◇ Matériel informatique et électronique (TÉLÉVISION)
- ◇ Branches
- ◇ Pneus
- ◇ Bombonne de propane



PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2017

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2017 du 11 septembre au 6 octobre 2017 . **Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernées vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage. L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Beaugard Fosse Septique.**

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales. La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié. L'adresse civique de l'immeuble doit être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.

VOS RESPONSABILITÉS

Laissez l'entrepreneur de vidange accéder à votre propriété. Assurez-vous que le site est **accessible et sécuritaire** (clôture déverrouillée, animaux domestiques attachés)

Localisez les couvercles de votre fosse septique sur votre propriété afin qu'ils soient **repérables du premier coup d'œil** à l'aide, par exemple, d'un piquet ou d'un drapeau.

Dégagez les **deux couvercles** de votre fosse ou de votre puisard, en excavant, au besoin, la terre ou autre matériau qui les recouvrent. Laisser un espace libre de 15 cm tout le tour des couvercles.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 \$ vous seront facturés et il sera de votre responsabilité de planifier une nouvelle date de vidange.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Mathilde Noël, l'officier en bâtiment et environnement au 819 845-7795 poste 2

RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements (vieux, bons, troués, souliers, sacs à main et autres) du **30 avril au 30 septembre 2017.**

Triez vos vêtements.

Un contenant sera installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église

Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex inc. 819-820-1300.



Élection 5 novembre 2017

AVIS PUBLIC d'élection-SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné aux électeurs de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE** par la soussignée, France Lavertu, présidente d'élection, QUE :

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures : **tous les postes;**

Maire et 6 conseillers (district 1 à 6)

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau du président d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivantes :

du 25 septembre au 6 octobre 2017

Jours :	Heures
Lundi	de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Mardi	de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Mercredi	de 9h à 11h30 et 13h à 16h
Jeudi	de 9h à 11h30 et 13h à 16h

A NOTER QUE SEULEMENT LE VENDREDI 6 octobre 2017, LE BUREAU SERA OUVERT DE 9H À 16H30 DE FAÇON CONTINUE.

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le **5 novembre 2017 de 10h à 20h**

et un vote par anticipation sera tenu le **29 octobre 2017 de 12h à 20h.**

J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Mathilde Noël.

Je n'ai nommé aucun adjoint.

Vous pouvez me joindre à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivant :

Présidente d'élection, France Lavertu au 295, route de l'église, Saint-Claude Qc J0B 2N0 au **819 845-7795 poste 1**

Élection 5 novembre 2017

Élections municipales – 5 novembre 2017

Le 5 novembre 2017, les électeurs de l'ensemble des municipalités du Québec éliront une mairesse ou un maire ainsi que des conseillères et des conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de leur municipalité.

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire (MAMROT) lance l'outil d'information électronique sur les élections. Vous y trouverez des informations utiles. Vous pouvez fureter sur ce site Web en vous rendant au : <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/accueil/>.

Vous trouverez toute l'information nécessaire pour mieux comprendre le milieu municipal et ses élections. Ainsi, vous pourrez participer activement à la vie démocratique de votre milieu.

D'ailleurs, pourquoi ne pas poser votre candidature pour occuper l'un des 8 000 postes d'élu ou inviter quelqu'un à le faire?

Pensez-y!

Je pose ma candidature

Des gens de tous les horizons décident de poser leur candidature à un poste électif dans leur municipalité. Si vous êtes une personne active dans votre communauté ou si des enjeux collectifs vous tiennent à cœur, vous possédez déjà une qualité essentielle. De plus, le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont aussi des qualités essentielles au rôle d'élu.

Par ailleurs, mener une campagne électorale et occuper un poste au conseil municipal nécessitent du **dévouement et du temps**. En plus de la campagne électorale et de la présence requise aux divers comités, assemblées, commissions et rencontres avec la population, il faut prévoir du temps pour l'étude des dossiers, la lecture de rapports, la préparation de réunions, etc. Ces considérations doivent être évaluées afin que votre expérience puisse être profitable autant pour vous que pour les personnes que vous pourriez représenter au conseil municipal.



Élection 5 novembre 2017

Rôle du conseil municipal

Les élus réunis en conseil représentent la population; ils prennent les décisions sur les orientations et les priorités de la municipalité et en administrent les affaires.

Ils décident des orientations et des priorités d'action de la municipalité. Leurs décisions prennent la forme de résolutions ou de règlements adoptés lors d'une assemblée tenue dans les règles. Ainsi, l'assemblée du conseil est le principal lieu d'exercice de la démocratie municipale. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom de la municipalité ni d'intervenir dans l'administration de cette dernière.

En cas de force majeure, seuls la mairesse ou le maire disposent de ce pouvoir.

Le conseil assume ainsi les compétences dévolues par les lois qui le concernent et s'assure d'offrir des services répondant aux besoins de la collectivité.

Dans l'exercice de leurs responsabilités et pour exécuter les décisions prises par le conseil, les élus peuvent compter sur le fonctionnaire principal de la municipalité, le directeur général ainsi que sur les autres fonctionnaires municipaux.

Être conseillère ou conseiller, ou encore mairesse ou maire, vous permet d'étendre votre action à l'échelle de votre communauté et d'agir directement sur ses destinées. Toutefois, avant de vous lancer en politique municipale, vous devez évaluer votre profil et connaître les exigences du rôle de l'élu.

Composition du conseil

Le conseil municipal comprend une mairesse ou un maire et au moins six conseillères ou conseillers. Leur mandat est de quatre ans, soit la période entre deux élections générales, à l'exception du mandat des membres du conseil élus lors d'une élection partielle.

La municipalité de Saint-Claude est divisée en districts électoraux, chacun représenté par une conseillère ou un conseiller. La municipalité compte six districts, une personne éligible ne peut soumettre sa candidature qu'à un seul de ces postes.





École Notre-Dame du Sourire



Passionnés recherchés !

Bonjour à tous ! Pour la prochaine année scolaire, le thème des passions sera à l'honneur. Nous sommes à la recherche de passionnés intéressés à partager leur grand intérêt pour la rentrée en août. Que ce soit la philatélie, les collections de papillons, la cuisine qui vous passionne, vous êtes les bienvenus à venir nous rendre visite. Simplement communiquer avec nous en août prochain pour nous faire part de votre intérêt. École Notre-Dame-du-Sourire 819-845-3818

Conseils sur l'usage sécuritaire des sacs à dos

Avec la fin de l'été vient la saison de la rentrée scolaire. En plus des tas de cartables et des crayons, la plupart des parents chercheront aussi un sac à dos.

Voici neuf conseils pratiques afin de vous aider à faire le bon choix de votre sac:

- Cherchez un sac avec des bretelles larges d'environ sept centimètres
- Privilégiez les tissus minces pour limiter le poids.
- Choisissez un sac à dos avec deux bretelles pour équilibrer la charge et encouragez votre enfant à les utiliser toutes deux.
- Placez les objets les plus lourds au fond.
- Prenez un sac à dos avec une ceinture.
- Empêchez votre enfant de porter son sac à dos plus de 20 minutes à la fois.
- Choisissez un sac à dos de grosseur adéquate.
- Évitez les sacs à dos dépassant les épaules ou les hanches. Évitez les charges trop lourdes. Les enfants ne devraient pas porter des sacs pesant plus de 10 % de leur poids.



PASSE-PARTOUT POUR LES ENFANTS QUI SERONT EN MATERNELLE EN 2018

Par des activités éducatives stimulantes, Passe-Partout aide notamment l'enfant à socialiser, à affirmer sa personnalité et à s'intégrer progressivement au fonctionnement de l'école. Les enfants prendront part à 16 rencontres, dont 8 nécessiteront la participation d'un parent. Le programme est offert pendant un soir de semaine. **(L'enfant doit être âgé de 4 ans au 30 septembre 2017)**

**C'est Gratuit! Pour informations: 819-845-3818
(prévoir une preuve de résidence et avoir en main le certificat de naissance et la carte d'assurance-maladie de l'enfant!)**





Nouvelles Service Incendie



CHANGEMENT - CASERNE

La caserne a rajeunis ;

Une nouvelle peinture a été réalisée sur l'ensemble de la caserne.

Un nouveau revêtement a été installé. Les services Stonhard revêtement (Stonclad GS et d'enduit Stonkote GS) ont exécuté le travail.



Service d'inspection et de ramonage de cheminées

SERVICES HEBERT RAMONAGE, Ramoneur certifié autorisé par la Municipalité de Saint-Claude pour effectuer le service de ramonage 2017.

(frais de ramonage et inspection assumés par la Municipalité

Nous serons présents une dernière fois sur le territoire lors d'une semaine additionnelle pour les immeubles sur rappels du 11 au 16 septembre 2017

Contactez-le pour réserver les services:

Jusqu'au 11 septembre

Jacques Gosselin
819-260-1542

En tant que propriétaire, vous devez faire les vérifications de vos installations avec la personne reconnue de Ramonage Hébert.



PERMIS DE FEU EN PLEIN AIR

N'oubliez pas qu'à partir du 1^{er} avril et ce jusqu'au 15 novembre, vous devez demander un permis (sans frais) pour faire un feu à l'extérieur.

Notez qu'un feu sans permis peut engendrer des frais reliés aux déplacements de la brigade du service incendie et une amende.

Veillez contacter un des garde-feu :

Michel Randlett (819) 845-7397

Pamela Maillot (819) 845-1428

Yannik Scrosati (819) 446-5943



Activités du Groupe Entraide

VIACTIVE

Début des activités de Vie Active le 21 septembre
9h45 à 10h45 à la salle aux Quatre-Vents

Pour informations; Fernande 819-845-3373



GROUPE ENTRAIDE

9 septembre:

Portes ouvertes (vente et renouvellement cartes de membres) souper et soirée de danse
Les soirées mensuelles recommencent à cette occasion avec Estelle et Rock

Le coût est de: 20\$ souper et soirée pour les membres
 25\$ souper et soirée pour les non-membres
 7\$ soirée seulement pour les membres
 8\$ soirée seulement pour les non-membres

Réservation avant le 7 septembre
Diane 819 845-2885
Serge 819 845-3557
Apportez vos consommations

Bienvenue à tous!

SOIRÉE DE DANSE OCTOBRE

THÈME: «Rétro» avec Estelle et Rock
QUAND: 14 octobre 2017 à partir de 20h
LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)
COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



Nouvelles

BOTTIN GARDIENNAGE

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Alyssa Hamel: (819) 845-5770
Gabriel Pearson (819) 845-3570
Marylie Therrien: (819) 845-3313
Pénélope Côté (819) 200-6166
Noémie Guérin (819) 845-5230

Jolianne Durand (819) 845-7318
Myriam Durand (819) 845-7318
Catherine Flaust (819) 845-7398
Guillaume Flaust (819) 845-7398
Brianna Conner (819) 580-8008



MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-GEORGE-DE-WINDSOR

Vos producteurs vous attendent tous les dimanches du 9 juillet au 17 septembre, de 10h00 à 14h00

Cette année encore la fraîcheur est au rendez-vous, ainsi qu'une foule d'activités!

-16 et 17 septembre : Circuit Saveurs et Savoir-faire des Sources
Chansonnier, maquillage pour enfants, activité de transformation culinaire

- 15 octobre : vente de citrouilles et courges

Dégustations et ateliers culinaires avec les cucurbitacées d'ici!

- 31 octobre : fête d'Halloween

Maquillage d'Halloween pour les petits et les grands, distribution de bonbons, feux de joie, chasse aux citrouilles et conte

- 3 décembre : Marché de Noël

Vente de sapin au profit de l'école, collation de Noël, Chorale



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2017 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2017.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau à la fête de décembre prochain!

Pour informations et inscription : 819-845-7795 poste 1



Votre chat est-il un bon voisin?

Puisque nous vivons en société, partager sa vie avec un animal de compagnie signifie que celui-ci ne doit pas embêter le voisinage. Cette preuve de civisme ne s'applique pas qu'aux chiens, mais aussi aux chats.

Si votre félin attire les foudres des voisins, il est de votre devoir d'apporter des solutions concrètes afin de régler la situation problématique. Voici quelques conseils qui vous aideront à faire de votre chat un « bon voisin ».

Écoutez d'abord avec respect le point de vue de votre voisin s'il se plaint de nuisances causées par votre chat. Il est de son droit de refuser que votre félin s'aventure chez lui, surtout s'il cause des dégâts. Puis, veillez à corriger la ou les causes nuisant à son confort et à son bien-être. Voici quelques pistes.

- * Une première solution consiste à offrir à votre chat des sorties *contrôlées* en aménageant à l'extérieur un enclos ou une clôture. Rendez cet espace attrayant en y disposant des objets où votre chat pourra se percher, faire ses griffes, se cacher, faire la sieste ou observer les oiseaux.
- * Placez un carré de sable ou de tourbe pour l'inciter à y faire ses besoins.
- * Plantez de l'herbe à chat ou de la valériane, deux plantes dont il raffolera.
- * S'il a l'habitude de chasser les oiseaux fréquentant les mangeoires de vos voisins, installez une clochette à son collier; les oiseaux auront ainsi la chance de s'envoler lorsqu'ils entendront le son de la clochette.

La meilleure solution demeure bien sûr à amener petit à petit votre chat à vivre uniquement à l'intérieur. Voici comment procéder.

- * Réduisez de façon graduelle et constante ses sorties à l'extérieur jusqu'à leur élimination complète.
- * Parallèlement à ces sorties contrôlées, transformez votre intérieur en un environnement stimulant : installez un arbre à chat (ou toute autre plateforme surélevée) et un poteau à gratter.
- * Fournissez-lui des jouets stimulants (balles, sacs de papier ouverts, agace-chats ou autres) qui lui permettront d'interagir avec vous.
- * Offrez-lui de la verdure; blé, avoine, gazon, herbe à chat, thym, sauge et persil sont parmi ses préférées. Semez l'une de ces herbes chaque mois pour assurer leur fraîcheur (des trousses sont disponibles dans les boutiques spécialisées).
- * Utilisez des produits homéopathiques ou composés de phéromones synthétiques afin de diminuer le stress ou l'anxiété que pourrait possiblement provoquer cette transition.





ZUMBA

Où : Salle aux Quatre-vents

Quand : Mercredi soir à 19h à compter du 27 septembre 2017

Durée : 10 semaines

Coût : 50\$

Quoi apporter: Espadrille non-marquante , vêtement confortable, serviette et bouteille d'eau

Pour inscription ou information, rejoindre Magali Boisvert Nault au 819-679-8992

Au plaisir de vous voir pour faire le party ensemble!

Club country LES PERDUS

Cours de danse avec Nicole Dion

Où: Salle aux Quatres-Vents

Quand: Les jeudis dès le 14 septembre

Horaire: 18h- Country inter/avancé

19h- Country intermédiaire (2 danses enseignée/mois)

20h- Country débutant

Coût: 7\$/personne

Inscription au 819-437-1386

Club_des_perdus@hotmail.com



CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

819-574-6150

clubquadvalstfrancois@yahoo.ca

Assemblée Générale Annuelle « 2017 »

Date : 15 octobre 2017

Lieu : Salle des Chevaliers de Colomb,
5,rue Greenlay sud,Greenlay, Qc

Heure: 9h00-12h00

un rendez-vous à ne pas manquer!

Prix de présence et tirage d'un droit d'accès 2017-2018, postes en élections...

Merci de votre présence



LOISIRS

SOUPER-SOIRÉE BÉNÉFICE- LE BISON EN FÊTE

Encore cette année, les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Claude organisent son traditionnel souper « Le bison en Fête ». Le samedi 21 octobre 2017, le bison sera à l'honneur et apprêté de différentes façons afin de faire connaître à tous, ses saveurs particulières. Par la suite, il sera possible de danser et de s'amuser au son d'une orchestre.

La Municipalité de Saint-Claude est très heureuse de profiter de cet évènement pour contribuer financièrement au **service de garde Ô P'tit Sourire!**

Vous êtes tous attendus pour cette occasion.
Les billets sont déjà en vente au coût de 50\$!
Festin Royal sera le maître traiteur encore une fois cette année!

Si vous désirez vous procurer des billets, il suffit de communiquer au bureau municipal au 819 845-7795.
Faites vite les places sont limitées !



MESSE ANNUELLE EN PLEIN AIR

Comme à chaque année, une messe en plein air aura lieu spécialement pour Saint-Claude.

Le 17 septembre prochain, dès **11h30 au cimetière de Saint-Claude** (sur le chemin de l'Église), vous devez apporter vos chaises!
S'il pleut, la messe aura lieu à la salle aux Quatre Vents.

Arrivez plus tôt, beignes et cafés seront fournis avant la messe.

Au plaisir de vous y voir



SUIVI JEUX POINTE MARCHAND

Le coût total des travaux est de 31 790\$ à part la main d'œuvre.

Nous avons eu un octroie pour une aide financière (15 000\$) dans le cadre du projet de la ruralité pour la construction d'une aire de jeux à la Pointe Marchand



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

Vous invite à

L'INAUGURATION DU PARC À LA POINTE MARCHAND

Et célébrer la fin de saison de balle molle pour les jeunes !

16 SEPTEMBRE 2017

11H

POINTE MARCHAND

ENTRE 118-144, CHEMIN HAMEL, WINDSOR (QC) J1S 2L5



C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à venir assister à l'inauguration du parc à la Pointe Marchand et à venir célébrer la fin de la saison de balle molle pour les jeunes !

Un dîner Hot Dog sera offert au coût de 1\$ /hot dog et des rafraîchissements seront disponibles sur place.

Venez en grand nombre découvrir ce site !

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ : JENNIFER BERGERON 819-845-7795 #3

